

Montréal, le 11 mars 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Avocate
Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité (normes BAL-002-3,
BAL-005-1, COM-001-3, FAC-001-3 et FAC-003-4)
Dossier de la Régie : R-4104-2019**

Chère consœur,

Pour faire suite à la séance de travail tenue le 5 mars 2020 dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie confirme, par la présente, que la suite de cette séance de travail aura lieu le **25 mars 2020 à partir de 9 h dans la salle Riopelle de ses bureaux de Montréal.**

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml